

M. le Président rappelle qu'au cours de cette année 1933, la Société a eu la douleur de perdre quatre de ses membres : MM. Roger Senart, Edouard Langlois, Delvienne et Ernest Roch et renouvelle à leurs familles les sentiments de douloureuse sympathie de notre Société.

La mort de M. Ernest Roch a été tout particulièrement sensible pour la Société Historique régionale dont il était l'un des fondateurs. Nommé l'un des secrétaires le 21 octobre 1904, M. Ernest Roch conserva ses fonctions jusqu'au 29 septembre 1929, date à laquelle, pour raison de santé, il dût donner sa démission.

Il fut l'un de nos membres les plus actifs et publia de nombreuses et intéressantes études dans nos « Bulletins ». Les plus importantes sont celles consacrées aux « Hostelleries cottesréziennes » aux XVII^e et XVIII^e siècles et à l'« Histoire des rues de Villers-Cotterets ».

M. Ernest Roch fut aussi un des premiers organisateurs du Musée Alexandre Dumas.

Il était en outre poète à ses heures. Il a publié notamment « Les Anémones Sauvages ». Ce recueil est dédié à Théodore de Banville, lequel, dans sa lettre-préface écrivait : « Il y a du talent et de l'art dans les vers que vous m'avez envoyés ».



Il y a juste cent ans, dit M. le Président, que commença à paraître la première édition des œuvres d'Alexandre Dumas. Jusqu'alors, ses ouvrages n'étaient qu'en brochures ou en fragments.

dans les recueils littéraires. « L'édition qui va voir le jour est imprimée sur un mode uniforme et avec luxe, elle sera ornée de vignettes à l'eau forte de M. Célestin Nanteuil. On souscrit chez l'éditeur Charpentier ». (1).



M. le Président a relevé dans les catalogues de librairie ce qui concerne C.-A. Demoustier et Alexandre Dumas.

M. Lecomte, secrétaire, signale aussi ce qu'il a trouvé de son côté.

M. C. Lefèvre lit la liste des dons faits au Musée depuis le commencement de l'année.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Les frais occasionnés par l'installation du Musée, son inauguration et diverses acquisitions, ne permettent pas, cette année encore, la publication d'un « Bulletin ». Souhaitons que l'état de nos finances, dans un avenir prochain, en offre la possibilité.



Le Conseil d'administration ayant été réélu pour trois ans, à la dernière assemblée générale, il n'y a pas lieu de procéder à des élections cette année. Il est composé de la manière suivante :

Présidents d'honneur : MM. R. Baraquin, conseiller général et maire de Villers-Cotterets ; le Comte du Chaffault.

Président actif : M. Fossé d'Arcosse.

Vice-présidente : Mme la comtesse du Chaffault, née Caristie-Martel.